

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Daniel Balland et Karine Bennafla

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Sujet: Les frontières intérieures dans les îles Britanniques : les faits et leurs incidences géographiques.

146 candidats ont composé l'épreuve de géographie en 2003, ce qui représente une hausse des effectifs par rapport aux années antérieures (118 en 2002, 120 en 2001). La moyenne des notes est restée stable (7,58 contre 7,46 l'an passé). La fourchette des notes (entre 01 et 19/20) s'est élargie grâce à un nombre restreint d'excellentes copies dépassant 16/20.

Les notes inférieures à 06/20 s'expliquent en général par une absence de problématique ou bien par une incompréhension du sujet (qui visait à questionner les nombreuses fragmentations au sein des territoires britanniques et leurs dynamiques), le tout souvent conjugué à des erreurs grossières et une carte médiocre. Nombre de copies ont dévié du sujet soit en se focalisant sur l'étude des espaces frontaliers, soit en se livrant à une régionalisation avec une présentation successive et fastidieuse de l'Ecosse, du Pays de Galles, de l'Angleterre, de l'Ulster et de l'Eire. Plus d'une copie s'est fourvoyée en confondant Royaume-Uni, Grande-Bretagne, Angleterre et îles Britanniques, oubliant que ces dernières forment, selon l'expression d'un candidat, « un ensemble emboîté à la manière de poupées russes » (facilement représentable par un schéma). Que penser, par exemple, d'un candidat capable d'écrire que « les îles Britanniques sont un Etat multinational »?

Les candidats soucieux de définir la notion de frontière et de réfléchir à l'expression déroutante de « frontières intérieures » ont été valorisés : poser la question des frontières naturelles, notamment maritimes, démêler sans erreur l'écheveau des différentes frontières politico-administratives héritées de l'histoire et souvent doublées de frontières monétaires, juridiques et culturelles, s'interroger sur les marges et marches britanniques, éventuellement sur les frontières sociales ou les fronts pionniers liés à l'exploitation pétrolière en mer du Nord figuraient parmi les attentes du jury. Celui-ci s'est abstenu de corriger les copies avec une définition fixe et normative des frontières intérieures, se rangeant derrière l'acception courante de limites politico-administratives tout en recevant (quand ils étaient argumentés) les développements sur la ségrégation socio-spatiale, les frontières mentales ou l'évolution de la limite entre mondes rural et urbain. Le jury a apprécié les candidats qui ont su décliner la notion de frontière à différentes échelles, en particulier à l'échelle urbaine (cf. les ghettos confessionnels à Belfast ou l'effet du tracé frontalier sur le développement de certaines villes irlandaises coupées de leur arrière-pays) et le plan scalaire s'est révélé « payant » quand il était bien conduit. Les questions de la matérialisation des frontières, de leur visibilité, de leurs effets (barrière ou moteur de développement) étaient au cœur du sujet, de même que le problème de leur durcissement ou de leur effacement dans le contexte actuel d'intégration

européenne, de progrès des transports et de politique intérieure britannique (le processus de Dévolution lancé en 1997 au niveau national, les actions de reconversion urbaine à grande échelle).

Des fautes d'orthographe récurrentes ont été relevées (trafic avec deux « f », gaélique avec un « c » final ou deux « l », plate-forme avec deux « t »), y compris pour des noms propres courants : Angleterre avec deux « t », mur d'Hadrien sans « H », Jersey avec un « G », île de Man avec deux « n »... Certaines copies usent de façon inacceptable d'un langage trop familier en employant des « ça » ou en désignant le Premier ministre anglais par son seul prénom « Tony » ! Précisons que l'Etat, entité politique, s'écrit avec une majuscule et ne doit pas être amalgamé avec le « territoire ». Les sigles, abondants dans les copies (FEOGA, FEDER, NUTS, UDC...), doivent être développés la première fois qu'ils sont utilisés. De trop nombreux candidats s'obstinent à employer le verbe « pallier » avec la préposition « à » ou abusent de barbarismes (celui de « périphicité » est revenu maintes fois) sans compter l'usage excessif des « de par » ou du terme « aménités » (jusqu'à cinq occurrences dans une copie !). Le tournoi de rugby a quant à lui souvent mêlé quatre, cinq ou huit nations au lieu de six. En revanche, le jury a apprécié les nombreuses références littéraires ou cinématographiques qui ont ponctué les copies, de R. Kipling à Ken Loach en passant par A. Hitchcock ou E. Brontë. De la même façon, certains candidats citent à bon escient des auteurs comme P. Vidal de la Blache, P. Veltz ou A. Reynaud révélant ainsi une bonne culture générale.

Comme de coutume, les cartes produites ont été très inégales en qualité alors que leur examen constitue bien souvent le premier contact du correcteur avec la copie. On ne le répétera jamais assez : les schémas en enfilade à la fin du devoir sont à proscrire ; ils doivent être intégrés au corps du devoir et ne pas faire redondance avec la carte de synthèse. Le jury n'a plus à déplorer le maniement des feuilles de calque, dont l'utilisation parcimonieuse a été intégrée par l'écrasante majorité des candidats. Il est toutefois déconseillé d'utiliser le calque comme support exclusif des toponymes. Des noms (au moins les principales villes, mers, îles) doivent figurer sur le fond de carte joint qui ne doit pas rester vierge. Rappelons que le recours au calque n'est pas obligatoire (certains candidats l'emploient pour y porter trois malheureuses limites linéaires ou quatre noms de villes !). Autre écueil à éviter : l'excès des hachures ou des pointillés comme figuré de surface (au détriment des plages de couleur) qui complique la lecture. Il est inutile de surcharger la carte de synthèse avec des éléments sans rapport avec le sujet : que pouvait apporter la mention des cuestras, des zones agricoles ou des centres de retraitement des déchets ? Beaucoup de cartes n'indiquent pas les principales frontières politico-administratives des Iles Britanniques ou ne précisent pas les différents types de frontière : dans la légende, la frontière d'Etat entre le Royaume-Uni et la République d'Irlande (Eire) a souvent été classée dans une rubrique commune avec celle séparant l'Ecosse de l'Angleterre. Le jury a également été frappé par la méconnaissance des petites îles, maintes fois oubliées sur les cartes (Orcades, Hébrides, Shetlands sans compter Man et les îles anglo-normandes, au statut juridique particulier).

Faut-il rappeler à certains candidats que la légende doit être construite, dénuée de fautes d'orthographe ou de grammaire et liée au sujet ? Il est surprenant que les titres qui structurent la légende fassent l'économie des mots clés du sujet (ici la frontière) et proposent des intitulés sans liens apparents avec celui-ci (par exemple : 1/Les espaces agricoles, 2/L'industrie, 3/Les périphéries plus ou moins intégrées).

Outre les différentes frontières politico-administratives, le jury s'attendait à voir représenter sur la carte les mers, le canal Saint-Georges, des éléments de géographie culturelle (langue, religion), les villes accueillant un Parlement, le conflit en Irlande du Nord... Plusieurs candidats ont adroitement représenté les oppositions naturelles (montagnes, limite climatique est-ouest), le front pionnier en mer du Nord ou fait ressortir les clivages économiques (la limite Severn-Humber, les pays noirs en crise de reconversion, la façade orientale de l'Ecosse, la Silicon Glen). Les inexactitudes de localisations ont été sanctionnées à l'aune de leur énormité : Dublin, placée au centre de l'île, Glasgow et Edimbourg postées en Angleterre, le port de Liverpool interverti avec Manchester, Belfast avec Dublin... ou pire encore, l'océan Pacifique à la place de l'Atlantique et la localisation de Berlin en remplacement de Belfast.